

Département de la Marne

Commune de Champillon

Plan Local d'Urbanisme

Annexe n°10

Périmètre d'application du Droit de
Préemption Urbain

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme

11 rue Pargeas 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr

Légende

 Périmètre d'application du droit de préemption urbain à l'échelle 1/4000





Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme

11 rue Pargeas 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr